

R
P
F

FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS RWANDESE PATRIOTIC FRONT

F
P
R

Le 16.06.1994

COMMUNIQUE DE PRESSE

A QUI PROFITE L'INTERVENTION MILITAIRE FRANÇAISE AU RWANDA.

La France se dit prête à intervenir au Rwanda si le Cessez-le-feu ne tient pas et si les massacres ne s'arrêtent pas ont déclaré deux éminentes personnalités françaises.

Cessez-le-feu d'un côté, arrêt des massacres de l'autre, la France reconnaît pour la première fois qu'il existe au Rwanda deux formes de conflits.

On se demande si les déclarations des autorités françaises ne vont pas radicaliser les positions du gouvernement autoproclamé dont l'utilisation des otages comme bon vieux bonhomme est destiné à rechercher une intervention internationale.

On se rappellera qu'en octobre 1990, une famille rwandaise dans Kigali, a suffi pour provoquer l'intervention armée de la légion étrangère française par ordre du général HUMB-ON.

En Février 1994, lors de la rapatriation des soldats suite aux massacres des populations de GOMBE et NYUNYUNZI, la France a oublié ses obligations au Rwanda. Trois ans de présence française n'ont pas empêché la mort de la population civile. Au contraire, si ce n'est que la contingence française occupe les points stratégiques du pays, l'armée qui commet les crimes de ses activités se réfère à ceux des civils.

Des commandos de BUCURU, BUKURU, BUKURU, BUKURU, GISENYI, BUKURU ont été préparés sous l'œil vigilant et complice des soldats français. Les commandos BUKURU ont tué plusieurs civils et ont été arrêtés et relâchés par la France.

Aujourd'hui encore et contrairement à l'embargo décidé par le Conseil de Sécurité, des armes de provenance de la France sont acheminées au Rwanda pour équiper les criminels.

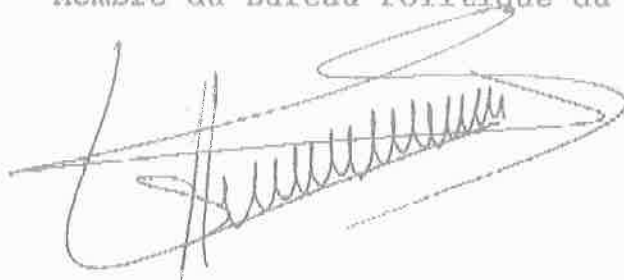
Quant à la diplomatie française elle s'emploie à détourner l'attention de la Communauté Internationale sur une vieille accusation selon laquelle l'Uganda soutiendrait le FPR. On l'a vu dernièrement à Tunis quand la délégation française a mobilisé ses amis pour la défense de cette thèse.

Et pourtant les armes et les machettes qui ont coûté la vie à plus de 500.000 Rwandais n'ont pas été fabriquées en Uganda. A qui profite l'intervention militaire française ?

La France, au lieu de chercher à se substituer aux instances internationales (ONU-OUA), devrait respecter l'embargo décrété par le Conseil de Sécurité et s'employer à exiger l'arrêt des massacres aux bandes qu'elle a armées et entraînées et avec lesquelles elle entretient d'excellentes relations.

Bien plus, une telle initiative intervient alors que la France avait été priée de retirer son contingent par l'Accord de Paix d'Arusha dont elle ne cesse pourtant pas de réclamer l'application.

Dr. Jacques BIHOZAGARA
Membre du Bureau Politique du FPR.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Dr. Jacques BIHOZAGARA', written in a cursive style with a large flourish at the end.